MONTGERON MAG

N°58
FÉVRIER 2021

ESPACE INFO ÉNERGIE : UNE AIDE ACTIVE POUR RÉNOVER MALIN

UN CENTRE DE VACCINATION À MONTGERON

PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ

SOUTENONS NOS RESTAURANTS

Ville de MONTGERON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique

Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire

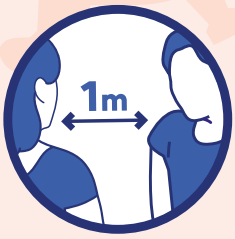

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)

Eviter de se toucher le visage

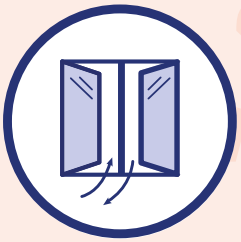

Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0333-001-2003 – 14 octobre 2020

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis 7 ans, j'ai le plaisir de pouvoir m'adresser directement à vous au travers de cette page éditoriale. En juin prochain devraient lieu les élections départementales.

Afin de respecter l'équité entre les futurs candidats j'ai décidé de suspendre cet éditorial juqu'au scrutin.

Comptant sur votre compréhension.

Fidèlement,
François Durovray

François Durovray
1er Adjoint au Maire
Président de la CAVYVS
Président du Département de l'Essonne
Facebook : François Durovray | Twitter : @durovray

ÉDITORIAL

LES ÉLUS LOCAUX AU CHEVET DES FRANÇAIS

Après des mois d'une recherche sans précédent menée par les plus grands scientifiques aux quatre coins du monde, une course contre-la-montre a été engagée pour apporter le seul antidote connu et fiable à l'épidémie de COVID-19 : le vaccin.

Ce furent des mois de résistance mais nous avons su faire face, tous ensembles, patients et disciplinés. Par-delà le chaos, aux côtés des citoyens dans les territoires, les élus locaux ont réussi à protéger leurs administrés, car il a fallu s'approvisionner en masques, venir en aide aux commerçants, entrepreneurs, aux plus démunis, aux personnes âgées, isolées…

Lorsque le vent de la contestation et de l'incompréhension se lève, l'Etat se souvient précipitamment que les maires et les élus locaux sont des relais nécessaires et vigilants à travers les territoires sur lesquels il doit s'appuyer, car il ne peut trouver meilleurs partenaires à l'échelon local.

La campagne vaccinale a été lancée à son initiative au début du mois de janvier, et nous avons alors travaillé d'arrache-pied avec le Département pour que l'un des tous premiers centres de vaccination en Essonne puisse ouvrir ses portes à Montgeron, au sein de l'Astral. Il a aussitôt pu accueillir les professionnels de santé de plus de 50 ans ou avec des pathologies particulières, puis très rapidement les citoyens de plus de 75 ans.

Je sais que nombre d'entre vous attendent toujours d'être vaccinés, malheureusement, le laboratoire Pfizer rencontre de grandes difficultés de production et d'acheminement des doses de vaccins commandées par l'Etat. Les équipes organisatrices de l'Agence régionale de Santé et du Département sont donc dépendantes de ces stocks de vaccins qui arrivent de manière fluctuante, et les prises de rendez-vous en pâtissent. Il va donc nous falloir être encore patients.

Vous savez combien votre santé compte pour nous, et je crois pouvoir dire que la Municipalité a toujours cherché à développer plus avant le panel de structures médicales sur notre ville. Dernier exemple en date, le prochain centre de santé du centre-ville, projet mené conjointement à l'initiative de la Ville avec l'Hôpital de Villeneuve-Saint-Georges depuis de nombreux mois, et qui devrait voir le jour cette année. Ouvert à tous, il viendra compléter l'offre de santé sur notre territoire, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Bien sincèrement
Sylvie Carillon.

Sylvie Carillon
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Île-de-France
Facebook : Sylvie Carillon
Twitter : @SylvieCarillon

À LA UNE

SAINT-VALENTIN : DÉCLAREZ VOTRE AMOUR !

C'est désormais une tradition. Depuis quatre ans, pour la Saint-Valentin, les panneaux lumineux de la Ville prennent des allures romantiques. L'an passé, 123 messages y ont trouvé place. Mis à votre disposition en cette journée des amoureux, adressez à votre âme sœur une jolie déclaration. En complément, nos agents auront à cœur de décorer l'espace public pour ce jour très spécial.

Pour ce faire, il suffit de remplir **avant le 12 février** le formulaire en ligne sur : montgeron.fr/valentin (votre message ne peut pas excéder les 140 caractères). Votre Valentin ou votre Valentine en aura la surprise !

7 panneaux lumineux : Hôtel de Ville, Gare, Marché Saint-Hubert, Lycée, Nouzet (route de Corbeil), écoles Jean Moulin et place du Soleil.

NUISANCE AÉRIENNES

NON AU **BRUIT DES AVIONS**

Une révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de Paris-Oly pourrait avoir un impact négatif pour notre territoire.

L'aéroport d'Orly est situé dans un secteur fortement urbanisé et les mouvements aériens ont un impact sonore sur une grande partie du Val d'Yerres Val de Seine, au Nord de notre commune.
La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) procède actuellement à la révision des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Loin d'être protecteur, le nouveau plan proposé pour Paris-Orly n'est satisfaisant, ni pour les élus du secteur, ni pour les associations de riverains. En effet, il prévoit l'extension de la zone d'exposition au bruit. Dans ces secteurs, des obligations en matière d'urbanisme pourraient être instaurées au risque de stigmatiser ces quartiers et donc de dévaloriser terrains et maisons.

PAS DE RÉDUCTION DES NUISANCES

L'État demande aux riverains, victimes des nuisances, de payer pour le préjudice subi, c'est inacceptable !
Associations et élus dénoncent de concert l'absence de mesures de réduction des nuisances à la source dans le projet de PPBE. Il devrait pourtant être possible d'interdire de décollage ou d'atterrissage, au-delà d'une certaine heure en soirée, les aéronefs les plus bruyants. Une telle mesure récompenserait les compagnies dotées des appareils les plus silencieux et inciterait les autres à constituer leur flotte de modèles plus vertueux au regard de l'environnement. D'autres propositions, pourtant crédibles, ne sont pas explorées. Le projet de PPBE devrait être soumis prochainement à enquête publique. Si les décideurs ne nous entendent pas, nous aurons besoin de la mobilisation de tous.

Association DRAPO (Défense des Riverains Aéroport Paris-Orly), http://drapo.info

LA QUESTION FACEBOOK

Suivez l'actualité de votre Ville sur **facebook.com/Montgeron**

OÙ EN EST LA RÉNOVATION DU MOULIN DE SENLIS ?

La rénovation du Moulin de Senlis est très attendue par de nombreux Montgeronnais qui s'attristaient de voir ce lieu dépérir. Après des années de bataille juridique, la Ville réussit à proposer un projet permettant de sauver le lieu, sans coût pour les finances locales, en réduisant le nombre de logements, sans construction nouvelles et en préservant les arbres du terrain. Cette solution, présentée lors d'une réunion publique en mars 2019, a reçu l'aval de l'architecte des Bâtiments de France (nécessaire suite à l'inscription du site aux monuments historiques) et de la commission des sites, chargée de préserver le paysage de la vallée. Si ces organismes pourtant stricts ont validé le projet, c'est qu'il était le seul crédible capable de respecter le patrimoine à la fois historique et environnemental.

Malgré cela, des recours ont été introduits contre ce projet. Tant qu'ils ne sont pas

jugés, les travaux ne peuvent commencer. Leurs auteurs, en renonçant à tout projet viable, portent ainsi la responsabilité de la lente dégradation de ce joyau du patrimoine montgeronnais

A LA UNE

COVID 19

UN CENTRE DE VACCINATION À MONTGERON

Installé à l'Astral, le centre départemental de vaccination a ouvert à la mi janvier.

Voilà désormais un an que nous vivons au rythme du virus. Nos vies sont chamboulées à cause de la COVID-19, de confinements en couvre-feu. La seule solution pour sortir de cette situation dramatique est la vaccination qui stoppera la progression du virus.
Depuis le 13 janvier, l'Astral accueille un des deux premiers centres départementaux de vaccination (avec celui de Massy).

DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

Organisé en un temps record grâce au travail efficace des services du département de l'Essonne et de la ville de Montgeron, le centre est constitué de 4 lignes qui peuvent recevoir chacune 35 personnes par jour. Les retards de livraison et la répartition territoriale décidée par l'Etat ne lui permettent malheureusement pas de tourner à plein régime. L'approvisionnement aléatoire en vaccins désorganise en effet régulièrement la structure, d'autant qu'il faut tenir compte de la planification des rappels pour que l'injection soit efficace.
Suite à ces ruptures d'approvisionnement, le centre ne prend désormais des rendez-vous que s'il a l'assurance de bénéficier de doses suffisantes.
Il faut faire preuve de patience mais chacun devrait pouvoir être vacciné car le centre doit rester ouvert plusieurs mois afin d'accueillir les campagnes nationales de vaccination.
Dans un premier temps, seuls les professionnels de santé de 50 ans et plus ou ayant un risque de comorbidité pouvaient y être accueillis. Depuis le 18 janvier, **les personnes de 75 ans et plus sont prises en charge** sur rendez-vous. Par la suite, d'autres classes d'âge ou de catégories de personnes seront éligibles à la vaccination.

COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

Il est impératif de prendre rendez-vous en ligne sur **doctolib.fr** (Centre de Vaccination COVID - Conseil Départemental de l'Essonne (CD91)) ou au **01 60 91 97 97**.
Une prescription de son médecin traitant n'est pas obligatoire mais elle est souhaitable pour faciliter le circuit de vaccination. Elle doit simplement préciser qu'il n'y a pas de contre-indication médicale pour un vaccin. Au jour et à l'heure du rendez-vous, les personnes se présentent à l'Astral et suivent le parcours de vaccination.

À LA UNE

LA TOILE FAIT VIVRE LE CINÉMA

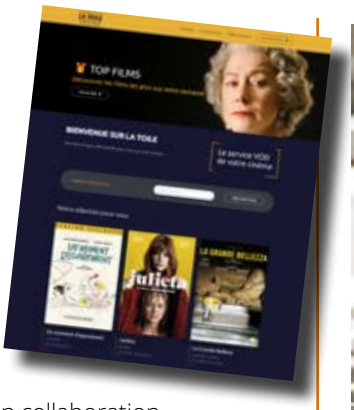

Fermé pendant la crise sanitaire, notre cinéma Le Cyrano vous propose un service original de vidéo à la demande, La Toile, le seul service de vidéo à la demande (VOD) créé en collaboration avec les salles de cinémas, faisant la part belle à la diversité des œuvres.

Il est ainsi possible d'y louer, pour 3,99 € (ou 20 € les 6 films) des grands classiques mais aussi des films indépendants, introuvables sur les réseaux de VOD.

Chaque mois, l'équipe du Cyrano propose une sélection des films qu'ils ont aimés et souhaitent partager comme *Bright Star* de Jane Campion, *Le retour* de Andreï Zviaguintsev ou encore, pour les plus jeunes, *Princes et Princesses*, un film d'animation de Michel Ocelot.

www.la-toile-vod.com

LES SCOUTS ORGANISENT UNE COLLECTE SOLIDAIRE

Le groupe de Montgeron des Scouts guide de France a choisi cette année de travailler sur la solidarité. La troupe de jeunes de 11 à 14 ans, encadrés par des chefs plus âgés, a comme projet la confection de colis solidaires qui seront distribués aux familles dans le besoin de Montgeron et aux sans-abris.

Pour réaliser ces colis, ils organisent une collecte **samedi 13 février, de 14h à 16h30**, au centre paroissial, 136 av. de la République. Ils ont besoin en particulier de :

- **Produits d'hygiènes** (brosses à dents, dentifrice, savon, lingettes, protections périodiques, déodorants…)
- **Denrées alimentaires** (pâtes/riz, légumes en conserve, soupe…) des denrées non périssables.
- **Vêtements adultes** (chaussettes, gants, pulls, écharpe, bonnet, pantalon…)

La distribution sera réalisée en partenariat avec l'association ICRA.

JEUNESSE

DES VACANCES UTILES POUR LES JEUNES

Pour les vacances de février, la mission jeunesse invite les jeunes à découvrir les métiers de la restauration.

En respectant les consignes sanitaires en vigueur, de nombreux stages de découvertes sont proposés (magie, musique, fil d'animation, conception de jeux vidéo, échecs…) en complément des ateliers et activités ludiques se déroulant à l'Espace animation jeunesse de la Ferme de Chalandray.

DÉCOUVRIR LA CUISINE

A noter particulièrement : l'atelier cuisine d'une semaine. Des restaurants, fermés pendant cette période de crise sanitaire, ouvrent leurs cuisine aux jeunes afin de leur faire découvrir un milieu professionnel dans lequel la passion est communicative. Au travers d'ateliers dans les cuisines des restaurants, les jeunes pourront découvrir, et essayer, les techniques culinaires des professionnels.

Programmes détaillés des vacances à l'EAJ, au centre Saint-Exupéry et dans les accueils de loisirs sur montgeron.fr

PRÉPARER SON ORIENTATION SCOLAIRE

Afin d'accompagner au mieux les jeunes dans leurs démarches d'orientation scolaire post bac, le Point Information Jeunesse (PIJ) propose des ateliers *Parcoursup mode d'emploi* par petit groupe pendant les vacances de février. Au programme, présentation de la plateforme numérique et aide à la rédaction des lettres de motivation (argumentation des vœux).

Sur inscription au PIJ : pij@montgeron.fr & 01 69 38 97 70
Mardi 16 et mardi 23 de 14h30 à 17h
Mercredi 17 à 14h-17h30
Vendredi 19 et vendredi 26 de 14h-17h30
Possibilité d'accompagnement individuel par le CIO de Brunoy

COMMERCES

IVOIRE ET KER FLOR RÉCOMPENSÉS POUR LEURS VITRINES DE NOËL

PRIX DU JURY : IVOIRE, 79 BIS AV. DE LA RÉPUBLIQUE

COUP DE CŒUR DU PUBLIC : KER FLOR, 94 BIS AV. DE LA RÉPUBLIQUE

Malgré les mesures sanitaires, l'esprit de Noël a flotté sur les vitrines des commerçants montgeronnais. Pour récompenser les plus belles réalisations, la Ville a organisé une nouvelle édition du Concours de la plus belle vitrine de Noël. Difficile de départager les 12 commerces participants qui se sont surpassés cette année encore. Un jury composé d'élus et de professionnels, a visité tous les commerces participants pour attribuer son prix qui va cette année à la vitrine habillée de blanc et d'or du magasin de mode féminine Ivoire, situé au 79 bis avenue de la République. Elle remporte un cadeau d'une valeur de 300 €.

Le Coup de cœur du public est situé en face. Les Montgeronnais qui ont voté pour leur vitrine préférée ont récompensé cette année un fleuriste, Ker Flor, au 94 bis av. de la République, qui a su mélanger différents univers festifs afin que chacun puisse faire travailler son imagination. Leur créativité est récompensée par un cadeau d'une valeur de 100 €.

Enfin, cinq bulletins ont été tirés au sort parmi les clients ayant voté pour le lauréat du Coup de cœur du public. Chacun des gagnants va recevoir un bon d'achat (de 15 € à 50 €) à valoir chez l'un des deux commerçants récompensés cette année.

HÉSHOP, UNE NOUVELLE FAÇON D'ACHETER LOCAL

Pourquoi acheter en ligne voudrait-il dire acheter loin ; Il est désormais possible d'allier la facilité d'acheter sur le net avec la satisfaction d'acheter local, dans sa ville, même quand on travaille toute la semaine sur Paris.

HéShop apporte la solution en proposant un service de commande en ligne de produits, exclusivement achetés chez des commerçants montgeronnais. En quelques clics, il suffit de sélectionner ses produits favoris, y compris venant de plusieurs commerces, et de les récupérer en un lieu unique, au 9 rue du Gal Leclerc, entre la gare et la Mairie.

HéShop propose aussi un service de livraison à la sortie du train.

Détails et catalogue sur www.heshop.fr

LES BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES EN FÉVRIER

Ma boutique au 49, 49 av. de la République, accueille de nouveaux exposants.

Du 1er au 14 février

TERRE ET VINS

Benoit Dathy a selectionné pour vous les meilleurs produits basques : piperade, foie gras par des fermiers locaux du Sud-Ouest , charcuterie de bayonne, chorizo, piment d'Espelette, fromages basques...

Du 15 au 21 février

2.9 ORA MODA

Prêt à porter dans un univers entièrement ancré dans le style et la mode italienne et des produits issus de la gastronomie fine du sud de l'Italie.

2.9_ora_moda
2.9_ora_moda

TRAVAUX

RAPPEL : AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE SUD

LES DÉVIATIONS PENDANT LES TRAVAUX

Les travaux sur l'avenue de la République, entre le cinéma et la rue René Cassin, commencent le 1er février pour 8 semaines pendant lesquelles **la circulation sera mise en sens unique dans le sens Paris-province**. Dans l'autre sens, une déviation automobile sera organisée par la rue Aristide Briand et l'avenue de la Vénerie. Les bus et les poids lourds, eux, seront déviés pendant la période par la rue du Dr Besson. Le chantier avancera sur le côté pair, de la rue Cassin à la station service avant de remonter l'avenue sur le côté impair.

En parallèle, un chantier se déroule début février entre la ruelle du Clos Galant et la station service.
En raison d'une canalisation présente dans cette zone des travaux, **une coupure de la circulation est nécessaire pendant 5 jours** entre l'avenue de la Vénerie et la rue Amélie Evrard (sauf accès riverains). En accord avec les commerçants, elle interviendra pendant la première semaine des vacances d'hiver, **du 15 au 19 février**.

DU 1ER FÉVRIER À FIN MARS 8 SEMAINES DE TRAVAUX

CIRCULATION EN SENS UNIQUE SENS MAIRIE > MARCHÉ

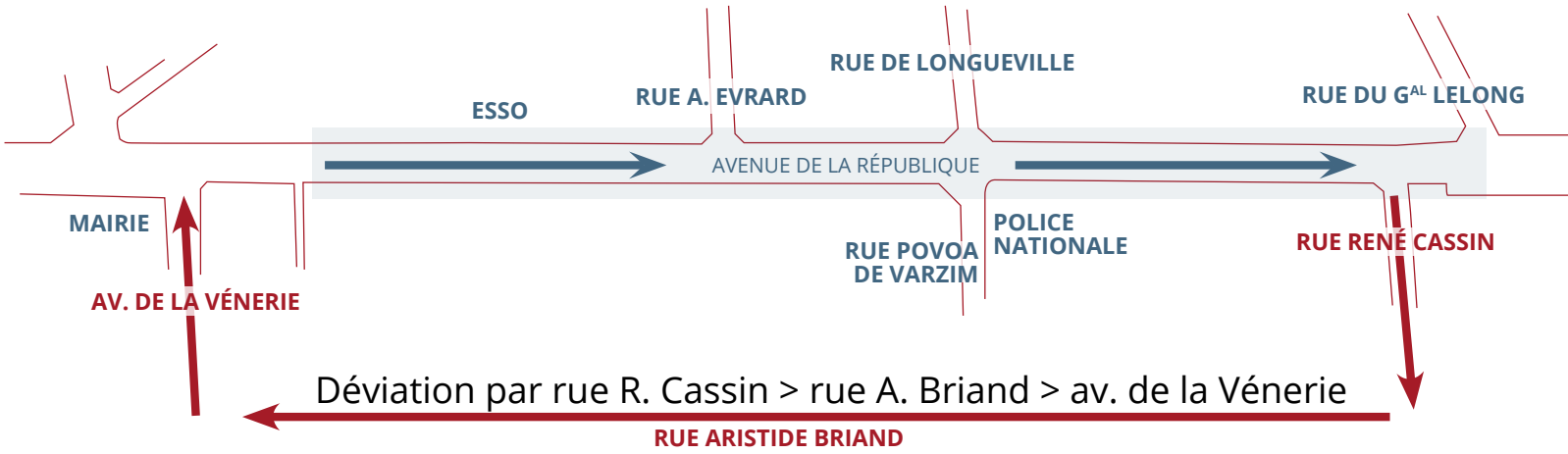

DU 15 AU 19 FÉVRIER VACANCES D'HIVER - FERMETURE TOTALE ENTRE LA MAIRIE ET LA RUE EVRARD

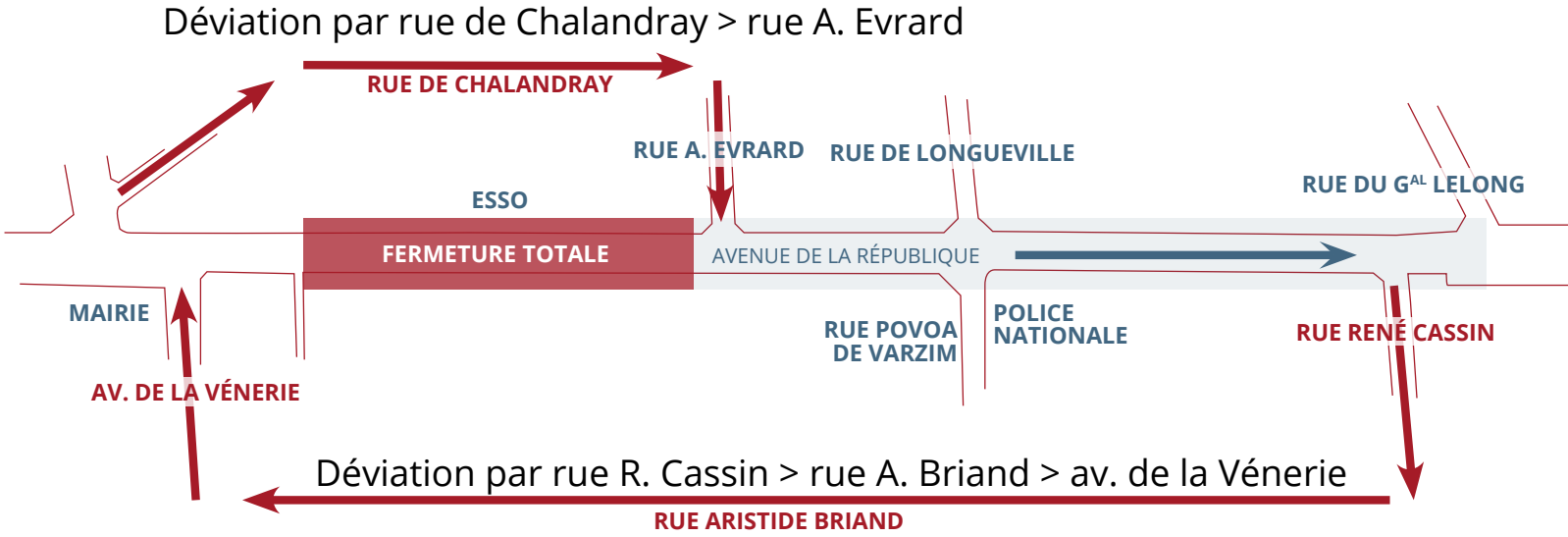

LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT SE POURSUIVENT AU NORD

L'enfouissement des réseaux a été engagé à l'automne sur le Nord de l'avenue de la République, entre le Carré d'Art et le rue Gaston Mangin. Ils se poursuivent et sont complétés par des travaux de réfections des réseaux de gaz et d'assainissement, en prévision de la rénovation plus complète de l'avenue, présentée en réunion publique en janvier.

La circulation reste perturbée dans le secteur au niveau des travaux où les places de stationnement sont neutralisées. Une circulation alternée est parfois nécessaire.

Sur le secteur situé entre la place des Tilleuls et le Carré d'Art, la rénovation des canalisations nécessite d'ouvrir la chaussée sur toute la largeur. **Les travaux interviendront pendant la seconde semaine des vacances scolaires, du 22 au 26 février. La circulation sera alors mise en sens unique province > Paris entre le Carré d'Art et la rue René Haby. Dans l'autre sens, une déviation par la rue René Haby et la rue des Bois sera organisée.**

SUPPRESSION DES FEUX AU CARREFOUR RÉPUBLIQUE / MANGIN / MORIN

En prévision de la rénovation de l'avenue de la République, un test de circulation est effectué au croisement des rues Gaston Mangin et Morin, avec l'avenue de la République. Les feux sont mis en clignotant et la voie de tourne à gauche qui permet de « stocker » les véhicules souhaitant prendre la rue Morin est supprimée. **La règle pendant cette période est donc la priorité à droite**. Si ce test est concluant, le carrefour pourrait être réaménagé pour en tenir compte.

UNE NOUVELLE CLÔTURE POUR L'ÉCOLE

La clôture de l'école Jules Ferry élémentaire a désormais remplacé l'ancien grillage. Un élégant barreaudage beige achève la rénovation de l'école inaugurée à la rentrée de septembre.

UNE VIGNE AU NOUZET

Après la rénovation du chemin du Dessous des Vignes du Nouzet, les plantations ont trouvé leur place. En particulier des pieds de vigne qui rappellent l'histoire viticole du lieu.

UN PORTIQUE CONTRE LES CAMIONS RUE MORIN

Le pont de Bart qui enjambe les voies de chemin de fer est interdit aux camions de plus de 3,5 tonnes. Malheureusement, nombreux sont ceux qui s'y engagent, fragilisant l'ouvrage et arrachant régulièrement les réseaux aériens. Un portique a donc été installé à l'entrée de la rue Morin (côté av. de la République).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBSERVATOIRE LOCAL DE LA BIODIVERSITÉ

PRÉSERVONS LA **BIODIVERSITÉ**

La biodiversité est un sujet essentiel dont la Ville fait un thème majeur pour ces prochaines années. Elle souhaite créer un observatoire local consacré à cet enjeu.

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose...) qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.
La préservation de la biodiversité ne concerne pas que les espèces les plus charismatiques tels le panda, l'ours blanc ou l'éléphant, elle nous concerne directement avec les espaces de nature dans nos jardins, dans l'espace public (rues, square, parc) et bien sûr la forêt de Sénart, très gros réservoir de biodiversité.

AGIR LOCALEMENT

Malgré une augmentation des espaces naturels depuis un siècle en Île-de-France, ceux-ci ont perdu de leur diversité. Plus d'un quart des oiseaux ont ainsi disparu en Île de France depuis 2000.
A Montgeron, la Ville a déjà commencé à préserver la biodiversité, en diminuant le recours aux pesticides dans les espaces publics, en pratiquant la coupe tardive, en préservant des friches, en demandant 45 % de pleine terre dans les jardins, en plantant plus de 1000 arbres depuis 2014.
Néanmoins, beaucoup reste encore à faire. Pour cela, la Ville souhaite créer un observatoire local de la biodiversité, dont l'une des premières tâches sera de constituer l'atlas de la biodiversité communale. Une première réunion est prévue en mars. Chacun peut participer, il suffit juste de se faire connaître en remplissant le questionnaire disponible à cet effet sur **montgeron.fr/biodiversite**.

UNE PÉPITE BOTANIQUE DANS LA PRAIRIE DE LA RUE DE LA CHATAIGNERAIE

Une prairie d'un hectare est située entre la rue de la Chataigneraie et la déviation de la RN6. Cette parcelle bénéficie d'un traitement particulier afin de laisser s'y développer la biodiversité. Aussi, cette année, les services de la Ville ne l'ont pas tondue comme à l'accoutumée, mais ont pratiqué une fauche tardive afin de mener à terme le cycle végétatif des plantes. Les insectes butineurs peuvent y aller profiter du nectar des fleurs, la pollinisation est favorisée, les petits animaux se réfugient facilement dans les herbes et fleurs non fauchées et les plantes interagissent.

Les botanistes amateurs ont réalisé un relevé pour y identifier plus de 60 espèces végétales, ce qui est rare. Et, au milieu de celle-ci, ils ont découvert **une espèce protégée l'orobanche pourprée** (*phelipanche purpurea*), trouvaille qu'ils ont validée auprès des experts du Muséum d'Histoire Naturelle. C'est une espèce rare en Île-de-France où elle bénéficie d'une protection régionale. Ses populations sont disséminées sur le territoire régional et occupent en général de faibles surfaces. Plante parasite principalement de l'Achillée millefeuille, elle se rencontre dans les prairies et pelouses sur sols généralement sableux.

UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT **POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Afin que chacun puisse être acteur de la lutte contre le réchauffement climatique, une permanence info-énergie aide les habitants à améliorer le chauffage de leur maison et faire des économies.

Alors que les transports sont facilement identifiés comme source de pollution, en France, les bâtiments représentent 44 % de la consommation d'énergie et près de 25 % des émissions de CO^2. Le chauffage comptant pour près des trois quarts de cette consommation, on comprend dès lors très bien l'intérêt de la rénovation écologique de nos maisons et appartements.

Améliorer l'isolation de son logement permet d'économiser l'énergie nécessaire à son chauffage, et choisir une source de chaleur optimisée réduit fortement sa dépense et les émissions de gaz à effet de serre. Au final, tout le monde y gagne : la planète et le portefeuille !

S'Y RETROUVER DANS LES AIDES

De nombreuses normes s'imposent désormais à la construction de logements neufs pour tendre à une plus haute performance énergétique. Afin d'inciter les propriétaires des logements construits avant l'instauration récente de ces normes à engager les travaux d'optimisation de leur bien, de nombreux dispositifs d'aides existent. Mais il est souvent difficile d'y voir clair tant les critères d'attribution peuvent diverger. D'autant que l'on est rarement spécialistes de la question et que les démarchages trompeurs peuvent être nombreux sur le sujet.

Aussi, pour faciliter la prise de décision et profiter au mieux de tous les dispositifs existants, la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine vient d'ouvrir, à la maison de l'agglomération à Montgeron, une permanence info-énergie. Des conseillers experts peuvent accompagner les habitants du bilan thermique à la réception des travaux, en passant par la sollicitation des aides et la recherche d'entrepreneurs.

« Ce nouveau service de proximité constitue une aide précieuse pour que chacun puisse, selon ses ressources et ses besoins de rénovation, trouver une solution accessible pour économiser l'énergie de son logement » se félicite Sylvie Carillon, maire de Montgeron mais aussi vice-présidente de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine en charge de la transition énergétique.

Permanence Info Energie, maison de l'agglomération, 2 bis av. de la République
09 83 39 27 03 - eie@alec-sudparisienne.org

BIENVENUE À L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Les permanences se tiennent à la maison de l'agglomération, 2 bis av. de la République, sur rendez-vous au **09 83 39 27 03** ou par mail à eie@alec-sudparisienne.org

QU'EST-CE QU'UN ESPACE INFO ENERGIE ?

Il s'agit d'un lieu où chacun, particulier propriétaire ou locataire, peut obtenir des conseils techniques neutres pour la rénovation énergétique de son habitation.

La communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine a missionné l'ALEC, Agence Locale de l'Energie et du Climat Sud Parisienne, une association qu'elle finance avec le département de l'Essonne. Elle est indépendante de tout groupe privé et adhérente au réseau *FAIRE*, Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique, un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat mis en place par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et l'ADEME.

FAIRE
TOUT POUR MA RÉNOV'

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- **Les propriétaires** qui souhaitent faire des travaux de rénovation incluant l'isolation, la lutte contre l'humidité ou le mode de chauffage de leur bien.
- **Les locataires** peuvent aussi bénéficier des éco-gestes qui permettent de faire baisser fortement sa facture énergétique (électricité, gaz…). Et, si cela n'est pas suffisant, le conseiller info-énergie peut les orienter vers l'ADIL 91 pour faire valoir leurs droits auprès des propriétaires, bailleurs sociaux ou privés.
- **Enfin, les copropriétés** peuvent être accompagnées pour la rénovation des parties communes et la rénovation d'un chauffage centralisé.

COMMENT SE PASSE L'ACCOMPAGNEMENT ?

Dans un premier temps, il convient d'appeler l'ALEC au 09 83 39 27 03. Le conseiller au téléphone fera déjà un premier point sur la situation.

Un rendez-vous avec un conseiller info-énergie peut être organisé, à la maison de l'agglomération à Montgeron ou par visio. Lors de cet entretien, tous les éléments du dossier sont étudiés : type d'habitation, année de construction, matériaux, chauffage, précédentes rénovations, problèmes rencontrés… Une analyse technique est faite avec des premières pistes et, selon les revenus du foyer et le contexte, les aides mobilisables. Si des devis ont déjà été faits, ils sont étudiés pour aider à faire le bon choix. Deux annuaires des professionnels agréés RGE (Reconnu garant de l'environnement), label nécessaire pour bénéficier des aides, permettent de trouver les bons artisans et sont accessibles à tous : faire.gouv.fr (ADEME) et renover-malin.fr (Essonne).

Si besoin, **un audit énergétique,** obligatoire pour une rénovation globale, peut être réalisé par un bureau d'étude à la charge du propriétaire qui peut, là aussi, bénéficier d'aides selon ses revenus.

Le conseiller Info énergie peut se déplacer sur place avec une caméra thermique pour réaliser **un bilan thermique**. Cette caméra peut aussi être prêtée pour 2 jours (ou un week-end) et les images obtenues analysées avec les équipes de l'ALEC.

Enfin, le conseiller info énergie peut accompagner le propriétaire dans le suivi des travaux et les **vérifier avant la réception finale** pour s'assurer que tout a bien été fait dans les normes.

QUELS TRAVAUX ?

Les travaux qui permettent de réduire l'empreinte écologique de son logement. En cas de rénovation plus globale, seuls les travaux d'amélioration énergétique bénéficieront d'un accompagnement et des aides financières.

LES TRAVAUX D'ISOLATION

Peuvent être financé les travaux sur :

- **La toiture**, pour son isolation
- **Les murs extérieurs** de l'habitation (même si l'isolation peut être faite sur la face intérieure)
- **Les parois vitrées** : fenêtres, porte-fenêtres, vasistas…
- **Les planchers,** en haut s'il y a des combles, en bas, entre l'habitation et le sous-sol

LES TRAVAUX DE CHAUFFAGE

Peut être prise en charge l'installation de chauffage :

- **Chaudière au gaz** à condition qu'elle dispose du label Très Haute Performance Energétique
- **Pompe à chaleur**, système économique de récupération de chaleur permettant de remplacer avantageusement une chaudière au fioul
- **Poêle à bois** ayant le label flamme verte 7★ qui garantit un poêle très performant et ne rejetant pas de particules fines, en faisant ainsi le mode de chauffage le plus écologique et le plus économique.
- **Radiateur électrique à inertie,** permettant de baisser de 30 % sa consommation (uniquement par les certificats d'économie d'énergie)
- **Panneau solaire thermique** pour l'eau chaude et le chauffage. Les panneaux photovoltaïques ne peuvent bénéficier que de l'aide Eco'Logis du Département.

QUELLES AIDES ?

Il existe trois types d'aides en Essonne et sur VYVS. Si elles peuvent être cumulées, leur montant ne peut dépasser 90 % du montant des travaux. Le reste à charge doit pouvoir être compensé au bout de 2 ans par les économies d'énergies réalisées sur ses factures énergétiques.

LES CERTIFICATS ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Selon le principe du pollueur-payeur, certaines entreprises (fournisseurs de gaz ou d'électricité, acteurs de la grande distribution ayant des stations essence, enseignes pétrolières) doivent compenser leur fourniture d'énergie par des primes, des prêts bonifiés ou des diagnostics gratuits pour aider à réaliser des économies d'énergie. Ces aides sont accessibles à tous mais leur montant peut être variable selon les ressources du ménage.

ecologie.gouv.fr/politiques/certificats-economies-denergie

MA PRIME RÉNOV

MaPrimeRénov' est la principale aide à la rénovation énergétique de la part de l'État en remplacement des anciens dispositifs et des crédits d'impôts. Elle permet aux propriétaires qui occupent leur logement de réaliser des travaux de rénovation énergétique. Cette aide forfaitaire est calculée en fonction des revenus des ménages et du gain écologique des travaux. Dans le cadre du plan de relance, des primes exceptionnelles permettent également de bonifier les travaux qui font sortir le logement de l'état de passoire thermique. Elle est désormais accessible aux copropriétés.

maprimerenov.gouv.fr

LA PRIME ECOL-LOGIS 91

Pour inciter les propriétaires essonniens à rénover leur logement, le Département verse la Prime éco-logis 91. La Prime éco-logis 91 s'adresse à tous les propriétaires occupants ayant leur résidence principale en Essonne (habitat individuel ou collectif en copropriéte) achevée depuis plus de deux ans.

Suite à la crise sanitaire et dans le cadre du plan de relance économique, le Département a élargi ses critères d'obtention. Plus de bénéficiaires, plus de travaux, plus de bonus ! Elle peut désormais monter jusqu'à 2 800 € sans conditions de ressources et 3 800 € pour les foyers les plus modestes.

renover-malin.fr/prime-eco-logis-91

DES ÉCO-GESTES POUR SAUVER LA PLANÈTE

Nos actions du quotidien peuvent avoir un fort impact sur notre environnement. Quelques gestes simples permettent de réduire notre consommation d'énergie… et les factures !

ÉCONOMISONS L'EAU

- Lorsque l'on laisse couler un robinet pendant 1 minute, ce sont 15 litres l'eau qui s'en échappent. Au bout de 5 minutes, on est déjà à 75 litres ! Soyons économes, n'utilisons que la quantité strictement nécessaire pour laver et rincer, **ne laissons pas couler le robinet** (ou la douche) inutilement.
- Il existe aussi des petits équipements faciles à installer pour réduire le débit d'eau. **Les éco-mousseurs divisent ainsi par deux la quantité d'eau** utilisée en y insérant des bulles d'air.
- **Une chasse d'eau traditionnelle contient 9 litres.** Mais 6 litres peuvent suffire dans toutes les situations. Il suffit ainsi de laisser 2 bouteilles remplies d'1,5 litres d'eau dans le réservoir pour réduire de 3 litres chaque chasse, et économiser 30 € par personne et par an.
- **Un robinet qui fuit en goutte à goutte** pendant un mois consomme 2 160 litres d'eau inutilement, soit plus de 100 € par an ! Le réparer, c'est gagner de l'argent.

ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

- Pendant la journée, **utilisons la lumière naturelle** avec des murs couleur claire et en ouvrant les rideaux. Installer une zone de lecture ou un bureau près d'une fenêtre permet de profiter de la lumière du jour.
- En remplaçant ses ampoules à filament par des **LED à basse consommation**, on rallonge la durée de vie des ampoules (en réduisant ainsi les déchets) et on divise fortement sa facture d'électricité.
- **Un ordinateur laissé en veille** pendant 24h consomme autant que s'il était utilisé 3h ! Penser à l'éteindre pendant les longues absence (nuit, week-end), c'est faire un geste pour la planète.
- De nombreux appareils électriques consomment même quand ils ne sont pas utilisés (chargeurs de téléphones, télé en veille, imprimantes…). Les brancher sur **une multiprise à interrupteur** permet de couper facilement l'alimentation quand ils ne sont pas utilisés.

QUAND LA MAISON EST VIDE

- Vider les frigos et les laisser entre-ouverts
- Fermer les volets et stores lorsqu'il y en a
- Fermer les robinets d'arrivée d'eau (eau chaude et eau froide)
- Mettre le disjoncteur OFF.
- Déprogrammer les chauffages

ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE DANS LA CUISINE

- Utiliser le cycle « éco » du lave vaisselle
- Ne pas l'utiliser à moitié vide
- Nettoyer régulièrement son filtre
- Mettre un couvercle pendant la cuisson
- Ne pas décongeler au micro ondes
- Dégivrer son frigo une fois par mois
- Ne pas déposer des plats chauds à l'intérieur du frigo
- Ne pas laisser le frigo à moitié vide : au besoin, placer des bouteilles d'eau pour maintenir le froid.

ÉCONOMISONS LA CHALEUR

- La température idéale dans une pièce à vivre est de **19°**. Si c'est trop froid, un petit pull vaut mieux qu'augmenter le chauffage !
- **Un degré supplémentaire** dans la maison représente 7 % de consommation énergétique en plus et 7 % d'émission de gaz carbonique.
- **L'aération des pièces** est indispensable deux fois par jours pour renouveler l'air mais pas plus de 5 minutes en hiver. Cela permettra à la condensation de s'évacuer, ce qui réduira le besoin de chauffage.
- **Ne pas recouvrir les radiateurs** permet une meilleure diffusion de la chaleur dans toute la pièce. La nuit, il est bon de fermer stores, volets et rideaux pour que le froid n'entre pas.

INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2020
Lucas Rieger, Lina Senkez,
Liam Mocanu, Evan Gomes Clemente,
Eléanore Carbonel Di Maria,
Tesnim Belmadani, Razi Hassine,
Margot Tereins, Alexandre Doare

DÉCÉS

DÉCEMBRE 2020
Bernard Lerbour, Lucien Margot, Roger Plourdeau,
Michelle Roux *veuve* Roussard, Kipré Gnohere,
Renée Tabillon *veuve* Windenberger,
Pierrette Feral *veuve* Ravenne,
Marcelle Vaccaretti *veuve* Lechevalier,
Denise Weber, Marie Masson *épouse* Perrot,
Monique Desjardin *veuve* Graindorge -

LA PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE DÉMÉNAGE

Autrefois située au 95 avenue de la République, au milieu des commerces de la Saussaie, la pharmacie de l'Hôtel de Ville a traversé la rue pour s'installer désormais au 110 de la même avenue, à l'entrée du Super U.

MONTGERON MAG
Mairie de Montgeron,
112 av. de la République,
91230 Montgeron
01 69 83 69 00
montgeron@montgeron.fr
www.montgeron.fr
Facebook/Montgeron
Twitter : @Montgeron91

Conception
et réalisation
Service communication
Directrice de la publication : Sylvie Carillon
Directrice de la rédaction et réalisation : Anaïs Perrin-Prevelle
Iconographie, photographie : Manon Honel, APP, service Communication, Daniel Morin, Freepik, DR

Publicités
Service Communication
Mairie de Montgeron
01 69 83 69 00
regie.publicitaire@montgeron.fr

Impression
Imprimerie Desbouis Grésil
10-12 rue Mercure, Montgeron
Imprimé à 13 000 exemplaires

Distribution
Vous n'avez pas reçu votre magazine dans votre boîte aux lettres ?
Signalez-le en utilisant le formulaire prévu à cet effet sur montgeron.fr ou en contactant l'accueil de la mairie.

PHARMACIES DE GARDE

Retrouvez désormais l'ensemble des pharmacies de garde sur monpharmacien-idf.fr

Sous réserve de changements de dernière minute.

La nuit, contactez préalablement le commissariat de police au 01 69 52 85 00. Vous devez être muni d'une ordonnance du jour et d'une pièce d'identité.

Dimanche 7 février
Pharmacie
de la Place Gambetta
9 pl Gambetta, Yerres
01 69 48 89 18

Dimanche 14 février
Pharmacie de la Liberté
60 av. Henri Barbusse,
Vigneux-sur-Seine
01 69 03 00 59

Pharmacie Djeumo
2 rue Pierre de Coubertin
Yerres
01 69 48 82 70

Dimanche 21 février
Pharmacie du Relais
Centre Ccial Super U
6 av de l'Europe, Draveil
01 69 03 74 30

Pharmacie Touboul
3 rue des Grés, Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 28 février
Pharmacie du Marché
5 place Anatole France
Vigneux sur Seine
01 69 83 00 27

PEFC
10-32-3010
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

MAIRIE DE MONTGERON
112 avenue de la République,
91230 Montgeron
01 69 83 69 00
montgeron@montgeron.fr

Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 (19h le lundi pour les Affaires générales, sauf vacances scolaires),
le samedi 9h-12h
Fermé le mardi après-midi

CENTRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF MUNICIPAL
130 av. Charles de Gaulle
01 70 58 94 00

POLICE MUNICIPALE
2 place de Rottembourg, 01 69 40 22 00

Lundi 8h30-12h et 13h30-19h, mardi 8h30-12h, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Patrouille (06 20 43 53 32) :
lundi-samedi 7h45-minuit,
dimanche et jours fériés 11h-21h

COMMISSARIAT DE POLICE NATIONALE
142 av. de la République, 01 69 52 85 00

Permanence du commissaire le mercredi de 17h à 19h sans rendez-vous

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
101 av. de la République, 01 69 83 69 60

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL SAINT-EXUPÉRY
2 rue du Docteur Bresson, 06 34 08 40 50

MAISON DE L'AGGLOMÉRATION
Maison de l'emploi, Mission locale, environnement
2 bis av. de la République, 01 78 84 23 48

URGENCES
Appel d'urgence européen 112
Centre anti-poison, SOS intoxications 01 40 05 48 48
Hôpital de Villeneuve-St-Georges 01 43 86 22 01
ERDF 09 72 67 50 91 / GRDF 08 00 47 33 33
SOS-médecins 0 826 88 91 91
Police secours 17 / Pompiers 18
SAMU 15 / SAMU Essonne 01 69 13 95 66
Urgence dans le RER 3117

TAXIS
Sébastien Butteau 07 61 98 61 94
Jean Deschemin 06 73 58 95 73
Laurent Fallard 06 09 28 27 00
Matthieu Mottay 06 61 53 54 21
Marcel Thomet 06 86 97 74 95
Manuel Das Neves Goncalves 06 07 73 24 80
Sylvain Lebas 01 69 40 91 91
Guy Parchard 06 07 13 13 82
Rui Manuel Rodrigues 06 09 11 04 03
Nicolas Stella 06 31 43 44 06

laforêt

ACHAT
VENTE
LOCATION
GESTION

Passez par Laforêt

LAFORÊT MONTGERON
88 bis avenue de la République
01 69 73 73 73
montgeron@laforet.com
Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Toute la Peinture
Angles s.a.r.l.
& Facy
Depuis 1980

Peinture - Décoration - Ravalement
Revêt. de Sols et Murs - Parquet Flottant

2 bis rue Corneille 91330 YERRES
01 69 48 23 74

SUPER U
MONTGERON

COMMANDEZ, c'est LIVRÉ à domicile !*

U DRIVE
coursesu.com

110, av. de la République - 91230 MONTGERON
Ouvert du lundi au samedi : 9h00 - 20h30 non stop
Dimanche : 9h00 - 13h00

Tél. 01 69 03 50 61 • www.superu-montgeron.com
PARKING GRATUIT
"Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé"
www.manger.bouger.fr
* voir conditions en magasin

Artisans, commerçants,
cet espace vous attend !

VOTRE PUBLICITÉ ICI
à partir de **92,40 €**
par parution, le 1/8 de page pour 11 numéros
pour les associations et les TPE montgeronnaises

Réservez dès maintenant
votre espace publicitaire dans Mon Mag

Contactez le service Communication
01 69 83 69 00 regie.publicitaire@montgeron.fr

HISTOIRE

UNE ENFANCE MONTGERONNAISE

Les souvenirs d'enfance de Jean-Charles Gatinot, premier historien local, nous replongent dans le Montgeron du XIXe siècle.

« Vignerons de vieille souche, férus de l'amour du travail, mes bons parents tenaient avant tout à agrandir leur maisonnette et à augmenter les quelques arpents de terre et vignes qu'ils avaient reçus de leurs aïeux. C'est dans ce milieu modeste que je naquis au milieu du XIXe siècle. Ma mère m'allaita jusqu'à l'âge de sept mois pour donner ensuite son sein à la fille d'une famille parisienne, comme c'était alors l'habitude dans ce pays. Je n'en souffris guère : il était facile de remplacer pour moi la nourriture maternelle par celle que produisait une étable comptant plusieurs vaches. Combien de fois j'allais tendre mon gobelet pour recevoir le lait sortant du pis nourricier…

A L'ÉCOLE

J'atteignis ainsi cinq ans et il me fallut aller à l'école, moins confortable qu'aujourd'hui. A la matinée d'hiver, lorsque le poêle s'allumait, chaque élève apportait sous son bras la souche de vigne ou la branche de bois pour allumer le feu. Sous la direction d'un excellent et dévoué maître, j'appris à lire, écrire et chiffrer. Dans les soirées d'hiver, mon père se faisait répétiteur et dirigeait mes lectures d'un Nouveau Testament dans lequel, bien entendu, rien n'avait de sens pour mon intelligence naissante.

L'instituteur également chargé de préparer les enfants de chœur pour les services religieux, me désigna à cet effet ; et aussitôt que je pus lire dans le psautier des mots plus inintelligibles encore, je servis la messe et chantai l'épître à tour de rôle avec mes petits condisciples.

DE LA MUSIQUE À CHALANDRAY

Ma croissance était rapide, mais fragile de la gorge, je contractai la diphtérie. L'on crut à ma disparition, mais grâce aux bons soins de l'unique médecin de Montgeron, le docteur Lacaze, je fus sauvé. Je grandissais en manifestant quelque goût, que je tenais de mon père, chantre à l'église, pour la musique. Mes parents me firent étudier les rudiments du solfège, à titre d'élève-maître au bataillon de la garde nationale, ainsi que chez un vieux musicien de l'ancienne garde impériale. Mon père acquittait chaque année cette dernière dépense en lui donnant un petit tonneau de vin blanc de Montgeron. Bientôt, je jouai de l'alto dans la musique du bataillon, qui répétait au château de Chalandray. A cette époque, le curé avait fait acheter un harmonium, placé dans la tribune de l'ancienne église ; prévoyant que je resterais habitant de Montgeron, il conçut la pensée de me faire donner des leçons d'orgue par un ancien organiste de Notre-Dame.

MAISON À L'ANGLE DE LA RUE ARISTIDE BRIAND
ET LA RUE D'ESCLAIBES-D'HUST OÙ A VÉCU JEAN-CHARLES GATINOT.

AU TRAVAIL !

L'âge était venu de me livrer au travail manuel et mes parents utilisaient mes faibles forces pour leur venir en aide. Mais je peinais à suivre mon père excellent ouvrier à ses nombreux et harassants travaux, malgré la bonne volonté et l'amour-propre que j'y apportais. Je m'y résignais cependant à la pensée que le soir venu, je prendrais place à un bon feu et à un substantiel repas qui me feraient oublier mes fatigues.

Parfois, je cherchais dans ma petite bibliothèque composée d'ouvrages disparates, un aliment à ma curiosité. Dans la collection se trouvait un résumé d'histoire ancienne sous forme anecdotique qui m'intéressait beaucoup. Et j'y lisais que les Spartiates vivaient durement, revêtant le même costume été comme hiver : il me vint donc l'idée de les imiter. Peu protégé, quittant mon gilet de flanelle, je travaillais en chemise dans les champs. Cette incartade, tôt découverte par ma mère déclencha ses colères.

Mon champ d'action s'élargit, je progresse en musique, chante aux veillées, joue du flageolet et fait danser la jeunesse. Une voisine de la haute société, intéressée par mes talents naissants m'invite à jouer avec ses enfants dans une jolie propriété voisine, me fait découvrir la mer en m'offrant, ainsi qu'à ma mère des billets au prix incroyable de cinq francs par personne aller et retour dans un train de plaisir. Je suis bientôt invité au château pour partager les ébats du fils de la maison et surtout pratiquer des exercices de gymnastique à un portique installé dans le parc… »

Michel Chancelier. D'après les Mémoires de Jean-Charles Gatinot. Cet enfant doué et courageux devait faire carrière dans l'enseignement, fonder l'Harmonie de Montgeron, être adjoint au maire. Il est notre premier historien local.

La loi dite "démocratie de proximité" du 27 février 2002 ouvre un droit d'expression à l'opposition municipale dans les publications récurrentes de la Ville. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

TRIBUNES

ÉLUS MAJORITAIRES

GROUPE « MONTGERON NATURELLEMENT ! »

PROMOUVOIR UNE VILLE DURABLE ET UNE ÉCOLOGIE INCITATIVE

A travers le monde, des citoyens, des scientifiques, des acteurs de la vie associative se sont emparés de la question écologique et de l'urgence caractérisée par la forte diminution de nos ressources naturelles. Des rassemblements ont fleuri pour éveiller les consciences, parfois bien endormies sur le thème du développement durable.

Nous n'avons pas attendu, à Montgeron, que l'écologie devienne un sujet à la mode, et avons érigé comme principe qu'une ville qui se modernise est une ville soucieuse de son environnement, maîtresse de ses consommations énergétiques, multipliant les moyens de transport collectif et les mobilités douces. Pour bénéficier à tous, une politique écologique doit être inclusive et incitative.

Elle ne peut laisser personne au bord du chemin.

Ainsi, combattre les émissions de gaz à effet de serre n'est pas sanctionner durement et financièrement les automobilistes, mais favoriser l'alternative à la voiture pour tous en élargissant des trottoirs, en développant des itinéraires cyclables, en réorganisant le stationnement, en réadaptant le mobilier urbain à toutes les circulations…

C'est aussi déployer les énergies renouvelables, en favorisant le recours aux réseaux de chaleur géothermique, à l'énergie photovoltaïque, et en incitant les Montgeronnais à rénover leur logement pour améliorer leur efficacité énergétique.

Un conseiller info-énergie basé à la Maison de l'agglomération permet ainsi de vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique et de vous faire bénéficier des dispositifs d'aide mis en place par l'Etat et le Département.

A l'image des enfants, mobilisés en classes de maternelle pour collecter des bouchons, recyclés dans un but solidaire, **nous mettons tout en place pour que chacun puisse devenir un véritable éco-citoyen. Montgeron sait faire évoluer ses pratiques, laisser libre court à l'expérimentation**. C'est ainsi qu'en février un automate de tri sera mis à disposition de l'ensemble des foyers de la résidence La Forêt. Cette installation permettra de recycler davantage de bouteilles en plastique et en aluminium, en échange de bons d'achats utilisables dans les commerces partenaires.

Voilà des exemples concrets de la politique écologique incitative et vertueuse que nous menons, une politique qui s'adresse à tous et qui reste profondément juste et sociale.

Sylvie Carillon, François Durovray, Françoise Nicolas, Géraud Goury, Valérie Dollfus, Christian Corbin, Isabelle Gartenlaub, Franck Leroy, Patricia Raunier, Maurice Knafo, Anne Teixeira, Christian Ferrier, Muriel Moisson, Jean-Claude Mattenet, Catherine Pléchot, Michel Noël, Caroline Touchon, Samia Benzarti, Alain Le Tadic, Isabelle Carlos, Eric Magadoux, Pierre-Marie Guenier, Aly Sall, Monique Nourry, Oumar Soumare, Brigitte Dalaigre, Agnès Morin, Yohan Hiraut

ÉLUS D'OPPOSITION

GROUPE « MONTGERON EN COMMUN »

BIENVENUE AU CENTRE DE SANTÉ !

Un Centre de Santé avec des médecins salariés devrait s'implanter mi 2021 en centre ville.

L'initiative en revient à l'Hôpital de Villeneuve-Saint-Georges pour favoriser une meilleure organisation des soins sur notre territoire et du suivi post-hospitalisation. **Nous nous en félicitons au regard** de la démographie médicale et **de la difficulté croissante pour les Montgeronnais·e·s de trouver un médecin**. C'était une proposition phare de notre programme ! Cette offre nouvelle (tiers-payant intégral, sans avance de frais..) **devrait aussi permettre un accès aux soins pour tous** alors que les inégalités ne cessent de se creuser.

Nous y voyons enfin **une opportunité pour créer une antenne de ce nouveau centre à l'Oly.** Pourtant, nous avons des inquiétudes : exiguïté des locaux prévus (l'ancienne pharmacie de la Saussaie), absence de budget dédié…

Soyons clairs : ce centre aura besoin de moyens et d'une participation citoyenne pour répondre pleinement aux besoins des Montgeronnais·e·s. !

Céline Ciéplinski, celine.cieplinski@montgeron-en-commun.fr
Rémi Hackert, remi.hackert@montgeron-en-commun.fr
Elise Billebault, elise.billebault@montgeron-en-commun.fr

GROUPE « AVEC VOUS ! »

AVEC LES JEUNES !

La crise sanitaire et ses conséquences économiques pèsent cruellement et durement sur les jeunes qu'ils soient lycéens ou étudiants.

La ville doit se mobiliser en urgence pour eux alors qu'ils sont confrontés à une accumulation de difficultés sans précédent : études tronquées et difficiles à suivre à distance, fortes contraintes sur la vie sociale, accès au marché du travail plombé…

Cette situation aggrave les inégalités et laissera des traces. **Le devoir de notre commune est de monter en première ligne au côté des jeunes pour passer ce cap.** La majorité a perdu trop de temps.

Nous proposons des actions simples et concrètes : doublement des jobs d'été de la ville en 2021, mise en place de cours de soutien pour les lycéens, contribution à l'achat de forfaits de connexion pour suivre les cours à distance complétée par la mobilisation de l'espace numérique de la médiathèque.

Les marges de manœuvre budgétaires existent pour ces mesures au coût raisonnable. Il est grand temps de réagir efficacement.

Patrice Cros, patrice.cros@avecvouspourmontgeron.fr
Sabrina Nadji, sabrina.nadji@avecvouspourmontgeron.fr
Clément Veyrat, clement.veyrat@avecvouspourmontgeron.fr

STEFAN MILOSEVIC - CONSEILLER MUNICIPAL

SAUVONS LE MOULIN DE SENLIS !

Ce patrimoine appartient à la ville depuis 2ans et prend l'eau de toute part.

Après avoir crié à l'abandon de la part de la municipalité précédente, Sylvie Carillon et François Durovray font pire.

Des mesures d'urgence s'imposent pour le mettre hors d'eau le plus vite possible et le sauver de la destruction totale !

Stefan Milosevic, stefan@aucoeurdemontgeron.fr

100%
Bio
100%
Coopératif
Local,
Vrac,
Equitable,
De Saison...
biocoop
P
à 30 m
Photo : Jean-Louis Raulin
biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE
Biovivéo
38 av. Jean Jaurès (Quartier Reveil Matin)
T 01 69 52 53 53
www.bioviveo.coop
montgeron@bioviveo.coop

CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS
Estimations gratuites
Diagnostics offerts
Home staging virtuel
CENTURY 21 Bellimmo
CENTURY 21 Bellimmo
91 avenue de la République
91230 MONTGERON
01 69 83 21 21
ag2793@century21.fr
century21bellimmo.com
ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION

À EMPORTER
LIVRAISON
UBER EATS
Le Comptoir
LC
RESTAURANT LE COMPTOIR
SPECIALITES MAROCAINES
COUSCOUS, TAGINES, PATISSERIES ORIENTALES ...
SUR PLACE , A EMPORTER OU UBER EAT
LE COMPTOIR
Restaurant Marocain
Couscous & Tagines
Couscous & Tagines Maison
45 Avenue de la République - 91230 MONTGERON
Ouvert du Mardi au Dimanche : 11h30 – 14h30 / 19h – 23h
Tél : 09.53.90.85.72 ou 07.82.00.74.12
Mail : contact@lecomptoir-restaurant.fr
www.lecomptoir-restaurant.fr
Parking Gratuit : Carré d'Art (Entrée Rue des Bois)

RETOUR EN IMAGES

RETOUR EN IMAGES

BRAVO LES PETITS BOUCHONS !

Tous les ans, les écoles de la ville se challengent pour réunir le plus de bouchons en plastique possible et les remettre à l'association Un Bouchon, Une Espérance qui les revend ensuite pour récolter des fonds en faveur des personnes handicapées.

En 2020, c'est l'école Ferdinand Buisson maternelle qui a remporté le défi avec 9,74 tonnes de bouchons qui seront ainsi recyclés. Madame le Maire, Sylvie Carillon, accompagnée de Patricia Raunier, adjointe à la Réussite éducative et au Conseil municipal des enfants, et de Jean-François Houller, président de l'association Un Bouchon Une espérance, ont fait le tour des classes pour féliciter les jeunes élèves.

COVID

SOUTENONS **NOS RESTAURANTS !**

Confinement, restrictions sanitaires, couvre-feu… nos restaurateurs sont sans doute les principales victimes de la crise sanitaire. Malgré les aides de l'État, de la Région ou du Département, la situation est très difficile pour nombre d'entre eux. Beaucoup ont décidé de résister et de proposer de la vente à emporter ou de la livraison, possible y compris pendant le couvre-feu, entre 18h et 22h.

Pour faire vivre notre commerce, commandons dans nos restaurants !

Blue Mango

72 av. de la République – 01 85 12 09 00
blue-mango.fr
Facebook : BlueMangoThaiStreetFood
12h-14h30 / 18h30-21h30, tous les jours

A emporter ou livraison Uber Eats

Casa Corner

2 rue du Général Leclerc – 01 69 52 08 35
10h-22h du lundi au samedi

A emporter ou livraison Uber Eats

Bodrum Grill

53 av. de la République – 09 54 23 79 54
11h30-21h du lundi au samedi

Le Comptoir

45 av. de la République – 09 53 90 85 72
contact@lecomptoir-restaurant.fr
Facebook : Restaurant Le Comptoir
Carte sur le site : lecomptoir-restaurant.fr
10h50-14h30 / 17h45-21h45 du dimanche au jeudi
10h50-14h30 / 17h30-22h vendredi et samedi

A emporter ou livraison Uber Eats

Côté Café Côté Cuisine

8 rue René Haby
Sur commande au 06 76 68 87 98 ou cotecafe.cotecuisine@gmail.com
17h30-20h30 vendredi et samedi

A emporter ou livraison

Crêperie de la Pelouse

20 rue de Mainville
01 87 90 35 00
12h-14h / 18h30-21h
du lundi au samedi

A emporter ou livraison Uber Eats

Le Cristal

72 av. de la République – 01 69 83 70 71
11h-14h30 / 18h-20h30 tous les jours

A emporter ou livraison Uber Eats et JustEat

Ho Ki Fa Sushi

37 rue Mercure – 01 69 03 88 88
12h-14h30 / 19h-21h du lundi au samedi

À emporter

Ichikawa

24 av. de la République – 01 69 83 03 47
yu_jing@hotmail.fr
11h30 – 14h / 18h – 21h30 tous les jours sauf lundi midi et dimanche midi

A emporter ou livraison JustEat

L'Idéal des Gourmands

22 rue de Concy – 01 86 84 01 50
lidealdesgourmands.com
6h-22h tous les jours

A emporter ou livraison

Kalam

42 av. de la République – 01 69 39 11 47
12h-21h tous les jours, 17h-21h le vendredi

A emporter ou livraison Uber Eats

Oishii

139 av. de la République – 01 69 40 68 50
12h-14h30 /17h-21h, tous les jours

A emporter ou livraison

Le palais gourmand

162 bis av. de la République – 01 69 40 30 54
10h-18h, du lundi au samedi

A emporter

Piri Poulet

90 av. de la République – 01 69 24 03 30
piri-poulet.business.site
10h30-14h / 18h-21h, du mardi au samedi,
10h30-14h, le dimanche

A emporter ou livraison Uber Eats

Pizza Rimini

131 av. de la République – 01 69 52 69 69
11h30-22h, tous les jours

À emporter ou livraison

Pizza Hut

2 rue de Rouvres – 01 60 47 41 37
11h-15h / 18h-21h, tous les jours.
11h-21h, le samedi

À emporter ou en livraison

Pizzeria du Lycée

10 rue Réné Haby – 01 69 52 69 52
Facebook : PizzaDuLycee
11h-14h / 18h-21h, du lundi au samedi

A emporter ou livraison Uber Eats

Pizzeria de l'Oly

Place du Soleil – 01 69 24 03 30
11h30-15h / 18h-21h, du mardi au dimanche

A emporter

Le Royal

80 av. Jean Jaurès – 09 84 37 25 49
12h-14h30 / 19h-21h, du lundi au jeudi,
19h-21h, le vendredi,
12h-14h30 / 19h-21h le samedi,
19h-21h le dimanche

A emporter ou livraison Uber Eats et JustEat

COVID

Le Royal Montgeron

101 bis av. de la République – 01 69 52 26 27
12h-14h30 / 18h30-21h, tous les jours

A emporter ou livraison

Saveurs d'Ange

Traiteur caribéen
34 av. de la République – 09 88 35 15 46
saveursdange.com
11h-14h / 16h-21h, du lundi au samedi

A emporter ou livraison

Saveurs d'Asie

116 rue de la Glacière – 09 81 76 01 17
11h-14h30, du mardi au samedi
17h30-22h, tous les soirs

A emporter ou livraison Uber Eats

La Scala

133 av. de la République – 01 60 47 17 76
11h30-14h30 / 18h-21h30, tous les jours

A emporter ou livraison Uber Eats

Sushi s'thai

1 rue Gallieni – 01 60 48 22 90
sushisthai.fr
11h-14h, tous les midis sauf vendredi
18h-21h, tous les soirs

A emporter ou livraison Uber Eats et JustEat

Villa de Vinci

124 av. de la République – 01 69 40 05 10
villadevinci.fr
Facebook : villadevinci
11h30-14h30 / 17h30-21h30, tous les jours (sauf dimanche midi)
Carte sur leur site et sur Facebook

A emporter ou livraison Uber Eats

Cette liste a été réalisée sur la base des informations parvenues au service Communication. Si vous avez des corrections, n'hésitez pas à nous en faire part.

ILS SONT FERMÉS POUR LE MOMENT

L'Atelier

16 Avenue du Maréchal Foch – 01 69 40 81 80

L'auberge du Cyrano

116 Avenue de la République – 01 69 03 51 86

L'Étoile de Montgeron

9B av. de la République – 01 69 21 93 73

Le Viand'art

119 Avenue de la République – 01 69 06 01 42

ACHETEZ **EN LIGNE !**

Avec ou sans confinement, les commerçants de Montgeron vendent leur produits sur le site **FaireMesCourses.fr/Montgeron**. Ils sont déjà une trentaine à y avoir créé leur boutique en ligne. Cliquez, c'est commandé !

FAIRE MES COURSES .FR

INITIATIVE CITOYENNE
100 % gratuit
100 % bénévole

Achetez vos produits sur fairemescourses.fr

Retirez-les en boutique ou faites-vous livrer

Scannez le QR code ci-dessous avec votre téléphone pour aller sur fairemescourses.fr

VOUS RENCONTRER

STÉPHANE DUMAS, UNE VIE À CHEVAL

Le centre équestre de Montegeron est géré depuis 1999 par Stéphane Dumas, un passionné qui s'occupe avec attention d'une centaine d'équidés.

Dès sa plus tendre enfance, Stéphane Dumas a fait sa vie avec des chevaux. Enfant, il avait un poney à la maison, son oncle était propriétaire d'un des plus grand élevages de Belgique. La voie était tracée et en 1989, à 21 ans, il commence une carrière d'enseignant au centre équestre de Seine-Port où il rester 6 ans, puis au Poney-Club d'Evry.

En 1999, au détour d'une compétition, le gérant du centre équestre de Montgeron, rue du Maréchal Foch, lui confie sa volonté de céder son exploitation. Dans la semaine, le rendez-vous est pris et Stéphane Dumas s'installe rapidement dans la vallée de l'Yerres.

Cette même année, il subit de plein fouet la grande tempête de décembre qui arrache les toits des bâtiments. Et l'année d'après, c'est une tornade qui à nouveau fait envoler la toiture des box. Fort heureusement, les chevaux étaient alors aux prés, aucun n'a été blessé.

3 DATES

1989
Commence sa carrière dans l'équitation

1999
Reprend l'exploitation du centre équestre de Montgeron

2015
Achète le centre équestre de Varennes-Jarcy

90 CHEVAUX ET PONEYS

Depuis, le centre s'est développé plus tranquillement. Il accueille aujourd'hui 90 poneys et chevaux dont une trentaine en pension, confiés par des propriétaires. Et l'activité se développe. Chaque année, une dizaine de compétitions s'y déroulent lors desquelles les cavaliers montgeronnais brillent.

Le centre compte quelques champions de France dans diverses disciplines équestres parmi les 500 licenciés (sans compter les groupes) qui fréquentent régulièrement les aires d'évolution et les prés répartis sur 37 hectares. L'hiver, les animaux sont nourris avec du foin qui vient de l'agriculteur de Vigneux-sur-Seine, donné en échange du fumier qui enrichit les terres agricoles.

UN CONFINEMENT DIFFICILE

Pendant le confinement, Stéphane Dumas a dû adapter son activité pour prendre soin de ses bêtes. « S'ils restent enfermés 24h/24 dans des box, ils dépriment. Il faut les sortir et les monter au moins une fois par jour. Pendant deux mois, en mars et avril, les cavaliers ne pouvaient pas venir. Il a fallu se débrouiller avec les employés du centre pour sortir et s'occuper d'une centaines de poneys et chevaux. Heureusement, depuis, il y a des dérogations pour le bien-être animal qui leur permet de venir tous les jours. »

UNE BELLE RETRAITE

Quand leur forme baisse, les chevaux du centre ne sont pas envoyés à l'abattoir. Ils finissent leurs jours en liberté, parfois en petite forme, dans les près sur les bords de l'Yerres. Les promeneurs les connaissent bien et s'inquiètent parfois de les voir dehors par tous les temps. On oublie vite que ce sont des animaux faits pour le plein-air. Leur pelage s'adapte au fil des saisons.

Recommandation importante : il ne faut pas les nourrir avec du pain ou des pommes car se sont des animaux fragiles. Récemment encore, le centre a perdu une jument gestante étouffée par un morceau de pain donné par un promeneur.